

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00180 Numéro SIREN : 321 876 377 Nom ou dénomination : FONDIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2022 sous le numéro de dépôt 13965



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

FONDIS

4 Avenue Jean Jaurès
37230 - FONDETTES

S.A.S. au capital de 306 220 €
R.C.S. TOURS 321 876 377

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mai 2021 au 30 Avril 2022

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

M. Jacques BOUHER

0F87B6A582AE459...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 06/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. FONDIS** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Mai 2021 au 30 Avril 2022**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	16 632 401 €
■ Chiffre d'affaires	55 609 853 €
■ Bénéfice net comptable	795 356 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 2/9/2022

Fabienne LHOMMELET

Christian PALVADEAU



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/04/22 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/21 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	15 074 757	6 935 840	8 138 917	8 586 157
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	645 593	60 526	585 066	586 381
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	62 000	60 526	1 473	2 788
FONDS COMMERCIAL (1)	583 593		583 593	583 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 214 998	6 875 313	6 339 684	6 827 773
TERRAINS	1 686 556	208 874	1 477 681	1 516 290
CONSTRUCTIONS	7 931 007	4 238 522	3 692 485	3 886 068
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 265 300	2 143 317	1 121 983	1 306 981
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	322 425	284 599	37 826	52 155
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	9 708		9 708	66 277
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 214 165		1 214 165	1 172 002
PARTICIPATIONS	302 449		302 449	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	643 855		643 855	611 482
PRETS	146 646		146 646	141 883
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	121 214		121 214	116 187
ACTIF CIRCULANT	8 493 484		8 493 484	8 650 577
STOCKS ET EN-COURS	3 570 411		3 570 411	3 405 274
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.				12 747
MARCHANDISES	3 570 411		3 570 411	3 392 527
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	107 609		107 609	41 658
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 116 824		2 116 824	2 170 699
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	101 947		101 947	76 187
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 014 876		2 014 876	2 094 512
CREANCES DIVERSES (3)	743 319		743 319	339 843
DISPONIBILITES	1 816 104		1 816 104	2 544 457
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	139 215		139 215	148 642
TOTAL GENERAL	23 568 241	6 935 840	16 632 401	17 236 735
(1) Dont droit au bail			88 825	88 825
(2) Dont à moins d'un an			51 684	3 505
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/04/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	7 469 502	6 658 661
CAPITAL	306 220	305 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	315 464	
RESERVES	6 052 461	5 648 006
RESERVE LEGALE	30 500	30 500
AUTRES RESERVES	6 021 961	5 617 506
RESULTAT DE L'EXERCICE	795 356	705 654
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>7 469 502</i>	<i>6 658 661</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	126 386	124 782
PROVISIONS POUR RISQUES	126 386	124 782
DETTES (1)	9 036 513	10 453 292
DETTES FINANCIERES (2)	2 649 768	4 022 140
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 218 753	3 240 136
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	431 014	782 003
DETTES D'EXPLOITATION	6 220 276	6 240 557
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 447 938	4 398 264
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 658 898	1 743 324
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	113 438	98 968
DETTES DIVERSES	146 438	170 564
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	61 202	85 488
AUTRES DETTES DIVERSES	85 236	85 075
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20 030	20 030
TOTAL GENERAL	16 632 401	17 236 735
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	1 693 236 7 343 277	2 601 453 7 851 839
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	55 972 935	52 529 948
VENTES DE MARCHANDISES	54 488 858	51 116 085
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	27 461	11 222
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 093 533	1 017 216
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>55 609 853</i>	<i>52 144 524</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	36 782	36 050
TRANSFERTS DE CHARGES	108 307	128 280
AUTRES PRODUITS	217 992	221 093
CHARGES D'EXPLOITATION	54 708 949	51 173 752
ACHATS DE MARCHANDISES	43 240 299	39 854 533
VARIATION DES STOCKS	(177 884)	(63 425)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(6 325)	(1 358)
VARIATION DES STOCKS	12 747	5 704
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 597 448	4 168 408
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	470 855	457 856
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 509 786	4 636 218
CHARGES SOCIALES	1 270 577	1 289 670
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	751 265	779 479
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	38 386	36 782
AUTRES CHARGES	1 791	9 884
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 263 986	1 356 195
PRODUITS FINANCIERS	113 174	108 275
PARTICIPATIONS	94 810	99 800
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	15 756	6 239
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	2 608	2 236
CHARGES FINANCIERES	64 633	81 670
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	64 633	81 670
RESULTAT FINANCIER	48 540	26 605
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 312 527	1 382 800



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 615	39 375
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 500	9 375
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 115	30 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 749	85 373
SUR OPERATIONS DE GESTION	7 184	59 080
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	565	26 293
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 133)	(45 998)
PARTICIPATION DES SALARIES	288 756	304 216
IMPOTS SUR LES BENEFICES	226 281	326 932
<i>Total des produits</i>	<i>56 091 725</i>	<i>52 677 598</i>
<i>Total des charges</i>	<i>55 296 368</i>	<i>51 971 944</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	795 356	705 654
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	96 447	100 740
Charges financières concernant les entreprises liées	522	2 294

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les actionnaires de la société FONDIS ont décidé en date du 21 décembre 2021 la fusion par voie d'absorption de la S.A.S. 2 JB (holding tête de groupe) à effet rétroactif au 1^{er} mai 2021. Cette fusion a généré après les opérations d'augmentation et réduction de capital, une prime de fusion de 315 464 €.

De cette opération, résulte la création de 10 nouvelles actions d'une valeur nominale de 122 € portant ainsi le capital à 306 220 €.

Par ailleurs, la société FONDIS a créé le groupe d'intégration fiscale à compter du 1^{er} mai 2021, composé d'elle-même en tant que mère et de ses filiales la S.A.R.L. CHARPI et la S.C.I. LE TULPIER.

Face à une situation de pandémie de Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 an à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	8 à 12 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 510 actions de 122 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	305 000	305 000	303 780	306 220
Primes de fusion	-	2 614 527	2 299 063	315 464
Réserves	5 648 007	705 654	301 200	6 052 461
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice N-1	705 654	-	705 654	-
Résultat de l'exercice N	-	795 356	-	795 356
	6 658 661	4 420 537	3 609 697	7 469 502

Fonds commercial et Droit au bail

Droit au bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 25/02/2004	20 580
Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
Droit au bail WALTER « Articles de sport »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
Droit au bail CAUDRON « Articles de télévision-image-son »	Acquisition le 13/11/2015	25 000
	<i>S/total Droit au bail</i>	88 825
Fonds commercial Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
Fonds commercial Hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
Fonds commercial « Pâtisserie aux délices des beaux-arts »	Acquisition le 20/03/2018	30 000
Fonds commercial « Cordonnerie Rodrigues »	Acquisition le 08/03/2021	20 000
	<i>S/total Fonds commercial</i>	494 768
		583 593

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	645 087	507		645 594
Immobilisations corporelles	12 976 226	261 920	23 148	13 214 998
Immobilisations financières - titres	913 931	32 373		946 304
Immobilisations financières - créances	258 072	11 440	1 650	267 861
	14 793 316	306 240	24 798	15 074 758

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	58 706	1 821		60 527
Immobilisations corporelles	6 148 453	749 444	22 583	6 875 314
	6 207 159	751 265 (*)	22 583	6 935 841
(*) Dont dotation :				
. Linéaire		684 844		
. Dégressive		66 421		
. Exceptionnelle		-		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	124 782	38 386	36 782	126 386
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	124 782	38 386 (*)	36 782 (*)	126 386
(*) Dont :				
. Exploitation		38 386	36 782	
. Financier				
. Exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	38 782
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 88 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 38 386 €.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	267 861	51 684	216 178
Acomptes versés sur commandes	107 610	107 610	
Créances d'exploitation	2 116 824	2 116 824	
Créances diverses	743 319	743 319	
Charges constatées d'avance	139 215	139 215	
	3 374 830	3 158 652	216 178

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 235	1 235		
Emprunts bancaires (1)	2 217 519	870 861	1 340 291	6 367
Emprunts & dettes financières divers (2)	431 015	228 813	202 201	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	6 220 276	6 075 898		144 378
Dettes diverses	146 439	146 439		
Produits constatés d'avance	20 030	20 030		
	9 036 513	7 343 277	1 542 492	150 745

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				1 235
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				1 020 942
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				1 222

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	25 907 331	25 691 731
- Drive	19 724 686	19 775 308
- Station-service	9 953 491	6 619 708
- Sandwicherie	24 345	57 777
	<u>55 609 853</u>	<u>52 144 524</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	14
- Employés	<u>155</u>
	175

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles	565	4 115
Pénalités et amendes non déductibles	7 184	-
Indemnité reçue sur affaire commerciale	-	1 500
	<u>7 749</u>	<u>5 615</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	144 378
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	144 378
	288 756

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26,50 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'une réduction d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales S.A.R.L. CHARPI et S.C.I. LE TULPIER.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	303 512
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-77 231
	226 281

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.5 %)	172 616
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	156 713

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, nantissement des parts sociales, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 2 217 518 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	274 230	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 29,91 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 321 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées	SCI LE TULPIER	CHARPI
Participations	152 449-	150 000
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres créances d'exploitation	10 578	5 132
Fournisseurs et comptes rattachés	14 593	-
Créances diverses	1 235	432 135
Emprunts et dettes financières divers	123 253	36 562
Produits de participation	94 810	-
Autres produits financiers	-	1 637
Charges financières	522	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. LE TULPIER 37230 FONDETTES R.C.S. TOURS 330 674 425	S.A.R.L. CHARPI 37230 FONDETTES R.C.S. TOURS 520 366 824
Capital	7 622	50 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	12 090	344 649
Quote-part du capital détenu	99.80 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	152 449	150 000
Valeur nette des titres détenus	152 449	150 000
Prêts et avances consentis	-	432 135
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	141 572	1 953 724
Résultat du dernier exercice clos	102 372	82 121
Dividendes encaissés	94 810	-
Date du dernier exercice clos	30/04/2022	30/04/2022

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

FONDIS
Société par actions simplifiée au capital de 306 220 euros
Siège social : 4 avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES
321 876 377 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 OCTOBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2022 s'élevant à 795 356,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 795 356,49 euros

Pour dotation intégrale suite à l'augmentation du capital social,
A la réserve légale 122,00 euros

Solde 795 234,49 euros

A titre de dividendes 301 200,00 euros
Soit 120,00 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 494 034,49 euros
Qui s'élève ainsi à 6 515 995,57 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 480,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 720,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/04/2019	360 000 €	2 500	576 €	359 424 €
30/04/2020	300 000 €	2 500	480 €	299 520 €
30/04/2021	-	2 500	-	-
23/12/2021*	301 200 €	2 510	300 480 €	720

* Distribution exceptionnelle

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 octobre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Jacques BOUHIER

DocuSigned by:
M. Jacques BOUHIER
0F87B6A582AE459...



Audit – Bureau de Tours

7 rue Dora Maar
Espace Rimbaud
BP 67152

37071 Tours Cedex 2

T : +33 (0)2 47 71 23 45

www.bakertilly.fr

Exemplaire destiné au Greffe

FONDIS

Société par actions simplifiée au capital de 306 220 €
Siège social : 4, avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES

RCS TOURS 321.876.377

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 avril 2022



FONDIS

Société par actions simplifiée au capital de 306 220 euros
Siège social : 4, avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES

RCS TOURS 321.876.377

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2022

À l'Assemblée Générale de la société FONDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FONDIS relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks

Nous nous sommes assurés du caractère régulier de la méthode et de sa correcte application.

D'autre part, nous avons procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

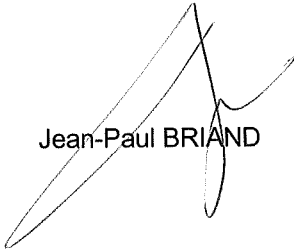
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours le 5 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Jean-Paul BRIAND

COMPTES ANNUELS

AU 30 AVRIL 2022



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/04/22 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	15 074 757	6 935 840	8 138 917	8 586 157
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	645 593	60 526	585 066	586 381
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	62 000	60 526	1 473	2 788
FONDS COMMERCIAL (1)	583 593		583 593	583 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 214 998	6 875 313	6 339 684	6 827 773
TERRAINS	1 686 556	208 874	1 477 681	1 516 290
CONSTRUCTIONS	7 931 007	4 238 522	3 692 485	3 886 068
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 265 300	2 143 317	1 121 983	1 306 981
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	322 425	284 599	37 826	52 155
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	9 708		9 708	66 277
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 214 165		1 214 165	1 172 002
PARTICIPATIONS	302 449		302 449	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	643 855		643 855	611 482
PRETS	146 646		146 646	141 883
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	121 214		121 214	116 187
ACTIF CIRCULANT	8 493 484		8 493 484	8 650 577
STOCKS ET EN-COURS	3 570 411		3 570 411	3 405 274
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.				12 747
MARCHANDISES	3 570 411		3 570 411	3 392 527
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	107 609		107 609	41 658
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 116 824		2 116 824	2 170 699
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	101 947		101 947	76 187
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 014 876		2 014 876	2 094 512
CREANCES DIVERSES (3)	743 319		743 319	339 843
DISPONIBILITES	1 816 104		1 816 104	2 544 457
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	139 215		139 215	148 642
TOTAL GENERAL	23 568 241	6 935 840	16 632 401	17 236 735
(1) Dont droit au bail			88 825	88 825
(2) Dont à moins d'un an			51 684	3 505
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/04/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	7 469 502	6 658 661
CAPITAL	306 220	305 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	315 464	
RESERVES	6 052 461	5 648 006
RESERVE LEGALE	30 500	30 500
AUTRES RESERVES	6 021 961	5 617 506
RESULTAT DE L'EXERCICE	795 356	705 654
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	7 469 502	6 658 661
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	126 386	124 782
PROVISIONS POUR RISQUES	126 386	124 782
DETTES (1)	9 036 513	10 453 292
DETTES FINANCIERES (2)	2 649 768	4 022 140
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 218 753	3 240 136
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	431 014	782 003
DETTES D'EXPLOITATION	6 220 276	6 240 557
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 447 938	4 398 264
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 658 898	1 743 324
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	113 438	98 968
DETTES DIVERSES	146 438	170 564
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	61 202	85 488
AUTRES DETTES DIVERSES	85 236	85 075
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20 030	20 030
TOTAL GENERAL	16 632 401	17 236 735
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	1 693 236 7 343 277	2 601 453 7 851 839
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (BIENS) PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	55 972 935 54 488 858 27 461 1 093 533	52 529 948 51 116 085 11 222 1 017 216
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	55 609 853	52 144 524
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERTS DE CHARGES AUTRES PRODUITS	36 782 108 307 217 992	36 050 128 280 221 093
CHARGES D'EXPLOITATION ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DES STOCKS ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS VARIATION DES STOCKS AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*) IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SALAIRES ET TRAITEMENTS CHARGES SOCIALES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES AUTRES CHARGES	54 708 949 43 240 299 (177 884) (6 325) 12 747 4 597 448 470 855 4 509 786 1 270 577 751 265 38 386 1 791	51 173 752 39 854 533 (63 425) (1 358) 5 704 4 168 408 457 856 4 636 218 1 289 670 779 479 36 782 9 884
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 263 986	1 356 195
PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATIONS VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	113 174 94 810 15 756 2 608	108 275 99 800 6 239 2 236
CHARGES FINANCIERES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	64 633 64 633	81 670 81 670
RESULTAT FINANCIER	48 540	26 605
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 312 527	1 382 800



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 615	39 375
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 500	9 375
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 115	30 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 749	85 373
SUR OPERATIONS DE GESTION	7 184	59 080
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	565	26 293
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 133)	(45 998)
PARTICIPATION DES SALARIES	288 756	304 216
IMPOTS SUR LES BENEFICES	226 281	326 932
<i>Total des produits</i>	<i>56 091 725</i>	<i>52 677 598</i>
<i>Total des charges</i>	<i>55 296 368</i>	<i>51 971 944</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	795 356	705 654
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	96 447	100 740
Charges financières concernant les entreprises liées	522	2 294

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les actionnaires de la société FONDIS ont décidé en date du 21 décembre 2021 la fusion par voie d'absorption de la S.A.S. 2 JB (holding tête de groupe) à effet rétroactif au 1^{er} mai 2021. Cette fusion a généré après les opérations d'augmentation et réduction de capital, une prime de fusion de 315 464 €.

De cette opération, résulte la création de 10 nouvelles actions d'une valeur nominale de 122 € portant ainsi le capital à 306 220 €.

Par ailleurs, la société FONDIS a créé le groupe d'intégration fiscale à compter du 1^{er} mai 2021, composé d'elle-même en tant que mère et de ses filiales la S.A.R.L. CHARPI et la S.C.I. LE TULIPIER.

Face à une situation de pandémie de Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 an à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	8 à 12 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 2 510 actions de 122 euros.

Variation des capitaux propres	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	305 000	305 000	303 780	306 220
Primes de fusion	-	2 614 527	2 299 063	315 464
Réserves	5 648 007	705 654	301 200	6 052 461
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice N-1	705 654	-	705 654	-
Résultat de l'exercice N	-	795 356	-	795 356
	6 658 661	4 420 537	3 609 697	7 469 502

Fonds commercial et Droit au bail

Droit au bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 25/02/2004	20 580
Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
Droit au bail WALTER « Articles de sport »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
Droit au bail CAUDRON « Articles de télévision-image-son »	Acquisition le 13/11/2015	25 000
	<i>S/total Droit au bail</i>	<i>88 825</i>
Fonds commercial Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
Fonds commercial Hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
Fonds commercial « Pâtisserie aux délices des beaux-arts »	Acquisition le 20/03/2018	30 000
Fonds commercial « Cordonnerie Rodrigues »	Acquisition le 08/03/2021	20 000
	<i>S/total Fonds commercial</i>	<i>494 768</i>
		583 593

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	645 087	507		645 594
Immobilisations corporelles	12 976 226	261 920	23 148	13 214 998
Immobilisations financières - titres	913 931	32 373		946 304
Immobilisations financières - créances	258 072	11 440	1 650	267 861
	14 793 316	306 240	24 798	15 074 758

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	58 706	1 821		60 527
Immobilisations corporelles	6 148 453	749 444	22 583	6 875 314
	6 207 159	751 265 (*)	22 583	6 935 841
(*) Dont dotation :				
. Linéaire		684 844		
. Dégressive		66 421		
. Exceptionnelle		-		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	124 782	38 386	36 782	126 386
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	124 782	38 386 (*)	36 782 (*)	126 386
(*) Dont :				
. Exploitation		38 386	36 782	
. Financier				
. Exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 38 782
- montants repris parce que devenus sans objet : -

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 88 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 38 386 €.

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	267 861	51 684	216 178
Acomptes versés sur commandes	107 610	107 610	
Créances d'exploitation	2 116 824	2 116 824	
Créances diverses	743 319	743 319	
Charges constatées d'avance	139 215	139 215	
	3 374 830	3 158 652	216 178

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 235	1 235		
Emprunts bancaires (1)	2 217 519	870 861	1 340 291	6 367
Emprunts & dettes financières divers (2)	431 015	228 813	202 201	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	6 220 276	6 075 898		144 378
Dettes diverses	146 439	146 439		
Produits constatés d'avance	20 030	20 030		
	9 036 513	7 343 277	1 542 492	150 745

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	1 235
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 020 942
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	1 222

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	25 907 331	25 691 731
- Drive	19 724 686	19 775 308
- Station-service	9 953 491	6 619 708
- Sandwicherie	24 345	57 777
	<u>55 609 853</u>	<u>52 144 524</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	14
- Employés	<u>155</u>
	175

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles	565	4 115
Pénalités et amendes non déductibles	7 184	-
Indemnité reçue sur affaire commerciale	-	1 500
	<u>7 749</u>	<u>5 615</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	144 378
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	144 378
	<u>288 756</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26,50 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'une réduction d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales S.A.R.L. CHARPI et S.C.I. LE TULPIER.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	303 512
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-77 231</u>
	226 281

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.5 %)	172 616
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	156 713

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, nantissement des parts sociales, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 2 217 518 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	274 230	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 29,91 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 321 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées	SCI LE TULPIER	CHARPI
Participations	152 449-	150 000
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres créances d'exploitation	10 578	5 132
Fournisseurs et comptes rattachés	14 593	-
Créances diverses	1 235	432 135
Emprunts et dettes financières divers	123 253	36 562
Produits de participation	94 810	-
Autres produits financiers	-	1 637
Charges financières	522	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.C.I. LE TULPIER 37230 FONDETTES R.C.S. TOURS 330 674 425	S.A.R.L. CHARPI 37230 FONDETTES R.C.S. TOURS 520 368 824
Capital	7 622	50 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	12 090	344 649
Quote-part du capital détenu	99.80 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	152 449	150 000
Valeur nette des titres détenus	152 449	150 000
Prêts et avances consentis	-	432 135
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	141 572	1 953 724
Résultat du dernier exercice clos	102 372	82 121
Dividendes encaissés	94 810	-
Date du dernier exercice clos	30/04/2022	30/04/2022

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.